

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019
Reçu en préfecture le 06/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_77-DE

n° 2019/77

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : FOURNITURE ET LIVRAISON DE COLONNES SEMI-ENTERREES ET ENTERREES
Signature du marché à bons de commande

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique

CONSIDERANT l'appel d'offres du 23/07/2019.

CONSIDERANT le résultat de la consultation, son analyse et le classement des offres.

Après en avoir délibéré

A la majorité avec 27 voix pour et 4 abstentions.

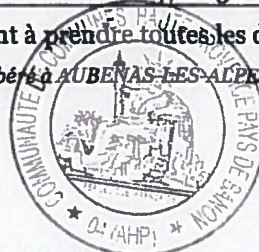
DIT qu'il s'agit d'un marché à bons de commande avec offre non contractuelle.

AUTORISE la signature du marché à bons de commande avec l'entreprise suivante :

Entreprise	Montant H.T	Montant H.T
	Lot 1 – Colonnes semi-enterrées	Lot 2 – Colonnes enterrées
CONTENUR	478 050 €	377 715 €

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions utiles pour la mise en œuvre du marché.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019

Reçu en préfecture le 06/11/2019

Affiché le

ID : 004-200071025-20191028-2019_78-DE

n° 2019/78

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 31

▪ Date de la convocation :

Le 21/10/2019

▪ Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : TRAVAUX DE GENIE CIVIL POUR LA MISE EN PLACE DES COLONNES SEMI-ENTERREES ET ENTERREES - Signature du marché

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique

CONSIDERANT l'avis d'appel d'offres.

CONSIDERANT le résultat de la consultation, son analyse et le classement des offres.

Après en avoir délibéré

A la majorité avec 25 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

DIT que ce marché est un marché à bons de commande.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché à procédure adaptée avec l'entreprise suivante :

Entreprise	Montant H.T/ PAV Lot 1 – Cté Haute provence	Montant H.T / PAV Lot 2 – Cté Pays de Banon
SEE VALERO	9 805,00 €	9 805,00 €

AUTORISE le Président à prendre toutes dispositions utiles pour la mise en œuvre du marché

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019
Reçu en préfecture le 06/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_79-DE

n° 2019/79

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNEES- Signature du marché

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique

CONSIDERANT la consultation du 5/08/2019

CONSIDERANT le résultat de la consultation.

Après en avoir délibéré

A la majorité avec 24 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché avec l'entreprise suivante :

Entreprise	Montant H.T	Montant H.T
	Lot 1 – Communauté Haute Provence	Lot 2 – Communauté Pays de Banon
DALMASSO	7 115,00 €	10 192,50 €

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_80-DE

n° 2019/80

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : AMENAGEMENT D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES ET D'UN COMMERCE A VILLEMUS - Signature des marchés

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique

CONSIDERANT la consultation du 27/08/2019

CONSIDERANT le résultat de la consultation, l'analyse et le classement des offres.

Après en avoir délibéré

A la majorité avec 26 voix pour et 5 abstentions.

n° 2019/80

**Objet : AMENAGEMENT D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES ET D'UN COMMERCE A
VILLEMUS - Signature des marchés (SUITE)**

AUTORISE la signature des marchés avec les entreprises et pour les lots ci-dessous :

Lots	Entreprises	Montant H.T
Lot 1 – Gros Œuvre – Maçonnerie - VRD	Ets SETP/BIGOTTO	403 326,06 €
Lot 2 – Charpente Couverture Zinguerie	Ets AUDIBERT Charpentes	96 494,03 €
Lot 3 – Etanchéité	Ets SEA	13 110,13 €
Lot 4 – Métallerie et brise soleil orientables	Ets KL Ferronnerie	63 448,65 €
Lot 5 – Cloisons sèches Isolation Faux-plafonds	Ets EURL GARCIA	33 258,60 €
Lot 7 – Carrelage Faïences	Ets SOMAREV	31 594,68 €
Lot 8 – Peintures	Ets SPINELLI Bâtiment	9 303,91 €
Lot 9 – Chauffage ventilation plomberie sanitaires	Sarl AILHAUD Michel	123 844,99 €
Lot 10 – Electricité courants faibles	Ets CAPARROS	46 000,00 €
Lot 11 – Equipements spécifiques cuisines Tranche optionnelle Mobilier	Ets PROVENCE FROID	35 785,00 € 3 046,00 €

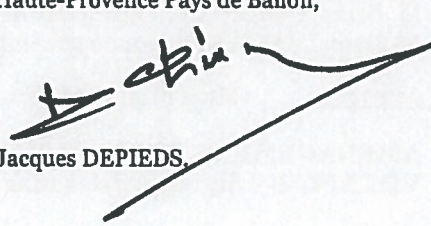
DIT que le lot 6 « Menuiserie bois extérieures et intérieures » déclaré infructueux sera attribué ultérieurement.

AUTORISE le Président à prendre et à signer toutes les dispositions et documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019
Reçu en préfecture le 06/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_81-DE

n° 2019/81

Nombre de membres :

• **afférents au Conseil de Communauté :** 39
• **en exercice :** 39
• **qui ont pris part à la délibération :** 31

• **Date de la convocation :**

Le 21/10/2019

• **Date d'affichage :**

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONSTRUCTION D'UN HÔTEL A BANON- Etude de faisabilité

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique

VU la demande d'un scrutin public par au moins un quart des conseillers communautaires.

CONSIDERANT la consultation du 26/07/2019

CONSIDERANT le résultat de la consultation.

n° 2019/81

Objet : CONSTRUCTION D'UN HÔTEL A BANON- Etude de faisabilité (SUITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec :

16 voix POUR	
Philippe WAGNER	Serge MARTIN
Marie-Claude CLAEYS	Gérard BURCHERI
Michèle BERTIN	Raymond LE MOIGN
Guy PISTORESI	Gérard LAPORTE
Jacques DEPIEDS	Pascal DEPOISSON
Michel JACOD	Jean-Paul GROSSO
Patrick SICCARDI	Marie Christine ALMERAS
André BOUFFIER	Pierre POURCIN

11 voix CONTRE
Nicolas LAPAILLE
Claire DUFOUR
Pierre WEBER
Muriel LAVAUT
Philippe BRESSANGE
Bernard GIORGI
Mireille BOR
Daniel VASSEUR
Manuel GONZALEZ- GARCIA
Fabrice PAUL
Louis LAUDUN

4 abstentions
Brigitte MOYA
Laurent FAYET
Stéphane DELRIEU
Alain CLAPIER

RETIENT la candidature de l'Atelier 12 pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour un montant de 6 700 € HT soit 8 040 € TTC.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019

Reçu en préfecture le 14/11/2019

Affiché le

ID : 004-200071025-20191028-2019_82-DE

n° 2019/82

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVALT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : ALCOTRA – Prestations externes du Centre d'Astronomie
Signature du marché

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique

CONSIDERANT le projet ALCOTRA « EXO-ECO : Exoplanètes – Ecologie, le ciel et les étoiles des Alpes patrimoine immatériel de l'Europe ».

CONSIDERANT le changement de statut du Centre d'Astronomie dans le projet qui passe de délégataire à prestataires de services.

CONSIDERANT, conformément au Code de la Commande Publique que seul le Centre d'astronomie est en mesure de répondre aux prestations attendus par la Communauté de communes.

n° 2019/82

**Objet : ALCOTRA – Prestations externes du Centre d'Astronomie
Signature du marché (SUITE)**

CONSIDERANT le marché à Procédure adaptée signé le 1/09/2019 d'un montant de 45 000 € avec le Centre d'Astronomie.

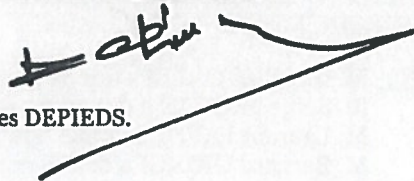
Après en avoir délibéré
A la majorité avec 21 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions.

AUTORISE le Président à signer un marché à procédure adaptée avec le Centre d'Astronomie pour un montant de 163 250 €.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019
Reçu en préfecture le 06/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_83-DE

n° 2019/83

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI

M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

A – Budget principal

CONSIDERANT l'insuffisance des crédits.

A la majorité avec 25 voix pour, 3 voix contre et une abstention.

AUTORISE le virement de crédits suivant :

Crédits réduits	Montant	Crédits ouverts	Montant
6743 Subventions de fonctionnement	- 20.000 €	739113 Reversement de fiscalité	+ 100.000 €
020 Dépenses imprévues de fonctionnement	- 80.000 €		

n° 2019/83

Objet : DECISIONS MODIFICATIVES (SUITE)

CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir des crédits pour les opérations de réhabilitation du Château à REILLANNE et de réhabilitation de l'église St Etienne à VILLEMUS.

A la majorité avec 25 voix pour et 4 abstentions.

AUTORISE l'ouverture de crédits /programmes suivants :

Crédits réduits	Montant	Crédits ouverts	Montant
2313 – Complexe sportif de BANON	- 40.000 €	2031 – Réhabilitation Château de REILLANNE	+ 25.000 €
		45810130 – Eglise St Etienne de Villemus	+ 15.000 €

CONSIDERANT l'opération d'ordre suivante

A la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

AUTORISE les opérations d'ordre suivantes :

Crédits réduits	Montant	Crédits ouverts	Montant
2313 – 041 Logements St Martin 2317 – 041 Logements St Martin	- 1.552.346,24 €	2313 – 041 Logements St Martin 2317 – 041 Logements St Martin	+ 1.552.346,24 €

B – Budget Economie

CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir des crédits pour l'étude de faisabilité de l'Hôtel de BANON

A la majorité avec 20 voix pour et 9 voix contre.

AUTORISE l'ouverture de crédits suivante :

Crédits réduits	Montant	Crédits ouverts	Montant
020 – Dépenses imprévues d'investissement	- 15.000 €	2031 – Hôtel de BANON	+ 15.000 €

C – Budget Déchets ménagers

CONSIDERANT la nécessité d'acquérir un tractopelle pour la déchèterie de BANON.

CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir des crédits pour l'acquisition de ce dernier.

A l'unanimité

AUTORISE le président à acquérir le tractopelle à la Mairie de BANON pour la somme de 12 000 €.

AUTORISE l'ouverture de crédits suivante :

Crédits réduits	Montant	Crédits ouverts	Montant
020 – Dépenses imprévues d'investissement	- 15.000 €	21571 – Acquisition tractopelle	+ 15.000 €

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
 Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_84-DE

n° 2019/84

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 39
▪ en exercice : 39
▪ qui ont pris part à la délibération : 29

▪ Date de la convocation :

Le 21/10/2019

▪ Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – 1^{ère} tranche
Demande de financements au titre de la DETR 2020

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'une crèche à St Michel l'Observatoire .

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 1^{ère} tranche s'élève à 750 000 € HT

Envoyé en préfecture le 14/11/2019

Reçu en préfecture le 14/11/2019

Affiché le

ID : 004-200071025-20191028-2019_84-DE

n° 2019/84

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – 1^{ère} tranche
Demande de financements au titre de la DETR 2020 (SUTTE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat D.E.T.R 2020	Région CRET	Autofinancement
750 000 € HT	200 000 €	165 000 €	385 000 €

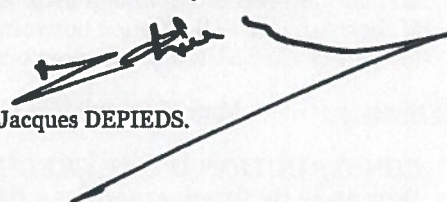
SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2020.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_85-DE

n° 2019/85

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – 2^{ème} tranche
Demande de financements au titre de la DETR 2021

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'une crèche à St Michel l'Observatoire .

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 2^{ème} tranche s'élève à 750 000 € HT

n° 2019/85

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – 2^{ème} tranche
Demande de financements au titre de la DETR 2021 (SUTTE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

ADOPTÉ le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat D.E.T.R 2021	Région CRET	Autofinancement
735 000 € HT	200 000 €	165 000 €	370 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2021.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_86-DE

n° 2019/86

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 39
▪ en exercice : 39
▪ qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS :

M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance :

Mme Brigitte MOYA

Objet :

**CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Demande de financements au titre du CRET Haute Provence Durance**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'une crèche à St Michel l'Observatoire .

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT le Contrat Régional d'Equilibre Territorial Haute-Provence Durance.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la s'élève à 1 100 000 € HT

n° 2019/86

Objet : **CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Demande de financements au titre CRET Haute-Provence Durance

(SUTTE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Région CRET Haute Provence Durance	Autofinancement
1 100 000 € HT	330 000 €	770 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre du CRET Haute Provence Durance

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019

Reçu en préfecture le 14/11/2019

Affiché le

ID : 004-200071025-20191028-2019_87-DE

n° 2019/87

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

▪ Date de la convocation :

Le 21/10/2019

▪ Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Demande de financements auprès de la CAF

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'une crèche à St Michel l'Observatoire .

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT les besoins et attentes exprimés sur le territoire communautaire en matière de places de crèche.

CONSIDERANT le projet dressé par l'architecte.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la s'élève à 1 500 000 € HT

n° 2019/87

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Demande de financements auprès de la CAF (SUITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

ADOPTÉ le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	CAF	Région CRET	DETR 2020 et 2021	Autofinancement
1 485 000 € HT	280 000 €	330 000 €	400 000 €	475 000 €

SOLLICITE le concours financier de la Caisse des Allocations Familiales.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019

Reçu en préfecture le 14/11/2019

Affiché le

ID : 004-200071025-20191028-2019_88-DE

n° 2019/88

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE -- 1^{ère} tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2020

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'un planétarium à St Michel l'Observatoire

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique, touristique, social et culturel.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 1^{ère} tranche s'élève à 900 000 € HT

n° 2019/88

Objet : CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – 1^{ère}
tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2020 (SUIITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 21 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat DETR 2020	CPER	Autofinancement
900 000 € HT	200 000 €	500 000	200 000 €

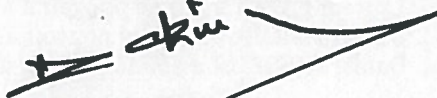
SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2020

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_89-DE

n° 2019/89

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 39
▪ en exercice : 39
▪ qui ont pris part à la délibération : 29

▪ Date de la convocation :

Le 21/10/2019

▪ Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESINI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – 2ème tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2021

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'un planétarium à St Michel l'Observatoire

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique, touristique, social et culturel.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 2ème tranche s'élève à 1 000 000 € HT

n° 2019/89

Objet : CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – 2ème tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2021 (SUITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 21 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat DETR 2021	CPER	Autofinancement
1 000 000 € HT	200 000 €	550 000 €	250 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2021

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_90-DE

n° 2019/90

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 39
▪ en exercice : 39
▪ qui ont pris part à la délibération : 29

▪ Date de la convocation :

Le 21/10/2019

▪ Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONSTRUCTION D'ATELIERS RELAIS POUR LES ARTISANS A ST MARTIN LES EAUX – 1^{ère} tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2020

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'ateliers relais et logements pour les artisans à St Martin-les-Eaux

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 1^{ère} tranche s'élève à 400 000 € HT

n° 2019/90

Objet : CONSTRUCTION D'ATELIERS RELAIS POUR LES ARTISANS A ST MARTIN LES
EAUX – 1^{ère} tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2020

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 21 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat DETR 2020	Région CRET	Autofinancement
400 000 € HT	150 000 €	75 000 €	175 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2020

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_91-DE

n° 2019/91

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONSTRUCTION D'ATELIERS RELAIS POUR LES ARTISANS A ST MARTIN LES EAUX – 2^{ème} tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2021

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'ateliers relais et logements pour les artisans à St Martin-les-Eaux

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 2^{ème} tranche s'élève à 400 000 € HT

n° 2019/91

Objet : CONSTRUCTION D'ATELIERS RELAIS POUR LES ARTISANS A ST MARTIN LES EAUX – 2ème tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2021

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 21 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat DETR 2021	Région CRET	Autofinancement
400 000 € HT	150 000 €	75 000 €	175 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2021

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019

Reçu en préfecture le 14/11/2019

Affiché le

ID : 004-200071025-20191028-2019_92-DE

n° 2019/92

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

▪ Date de la convocation :

Le 21/10/2019

▪ Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI

M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DE COLONNES SEMI-ENTERREES ET/OU
ENTERREES – 1ère tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R
2020

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet d'acquisition et d'installation de colonnes semi-enterrées et/ou enterrées sur le territoire de la communauté.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan environnemental.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 1ère tranche s'élève à 552 550 € HT

n° 2019/92

Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DE COLONNES SEMI-ENTERREES ET/OU
ENTERREES – 1ère tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R
2020 (SUITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat DETR 2020	Région CRET	Autofinancement
552 550 € HT	150 000 €	150 000 €	252 550 €

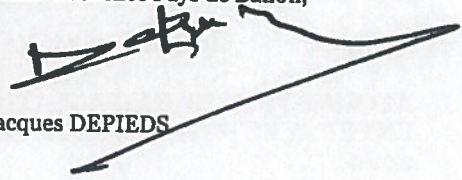
SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2020

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_93-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

n° 2019/93

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

▪ Date de la convocation :

Le 21/10/2019

▪ Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI

M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DE COLONNES SEMI-ENTERREES ET/OU
ENTERREES – 2ème tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R
2021

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet d'acquisition et d'installation de colonnes semi-enterrées et/ou enterrées sur le territoire de la communauté.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan environnemental.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 2ème tranche s'élève à 528 503 € HT

Envoyé en préfecture le 14/11/2019

Reçu en préfecture le 14/11/2019

Affiché le

ID : 004-200071025-20191028-2019_93-DE

n° 2019/93

Objet : **ACQUISITION ET INSTALLATION DE COLONNES SEMI-ENTERREES ET/OU
ENTERREES – 2ème tranche - Demande de financements au titre de la D.E.T.R
2021 (SUITE)**

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat DETR 2021	Région CRET	Autofinancement
528 503 € HT	150 000 €	150 000 €	228 503 €

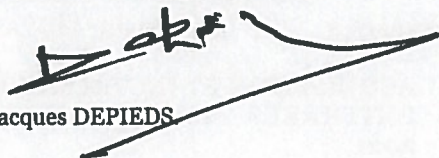
SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2021

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 14/11/2019
Reçu en préfecture le 14/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_94-DE

n° 2019/94

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DE COLONNES SEMI-ENTERREES ET/OU
ENTERREES - Demande de financements au titre du CRET Haute Provence
Durance

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet d'acquisition et d'installation de colonnes semi-enterrées et/ou enterrées sur le territoire de la communauté.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan environnemental.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT le Contrat Régional d'Equilibre Territorial Haute Provence Durance

CONSIDERANT que le montant des travaux de la 2ème tranche s'élève à 1 000 000 € HT

n° 2019/94

Objet : **ACQUISITION ET INSTALLATION DE COLONNES SEMI-ENTERREES ET/OU
ENTERREES –Demande de financements au titre du CRET Haute Provence
Durance (SUITE)**

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Région CRET	Autofinancement
1 000 000 € HT	300 000 €	700 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre du CRET Haute Provence Durance.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

[Signature]
Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019
Reçu en préfecture le 06/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_95-DE

n° 2019/95

Nombre de membres :

▪ **afférents au Conseil de Communauté :** 39
▪ **en exercice :** 39
▪ **qui ont pris part à la délibération :** 29

▪ **Date de la convocation :**

Le 21/10/2019

▪ **Date d'affichage :**

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code général des Collectivités Territoriales

VU la Loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)

VU la Loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement et notamment son article 157.

VU les circulaires et instructions relatives aux Opérations de Revitalisation de Territoire

VU les compétences assurées par la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

VU le courrier de Monsieur le Préfet.

n° 2019/95

Objet : OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE..... (SUITE)

CONSIDERANT l'opportunité d'engager sur le territoire de la communauté de communes une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

CONSIDERANT l'intérêt de la démarche à renforcer la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation du cœur des villes, par requalification du bâti dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux et plus globalement permet de créer un cadre attractif propre aux développements à long terme du territoire.

CONSIDERANT que dans le périmètre défini, nommé périmètre ORT, les projets portés aujourd'hui par les communes concernées ainsi que la Communauté de communes pourraient bénéficier, dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire, de nouveaux droits juridiques et fiscaux. :

- Pour renforcer l'attractivité intra-muros des villages
- Pour soutenir la réhabilitation de l'habitat et notamment avec un accès prioritaire des aides de l'ANAH et l'éligibilité au dispositif DENORMANDIE dans l'ancien.
- Pour maîtriser le foncier avec droit préemption renforcé notamment sur les locaux artisanaux et commerciaux.
- Pour faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux.

CONSIDERANT le diagnostic, la stratégie territoriale d'intervention et la planification des actions établies en corrélation avec la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon et les communes de Banon, Mane, Reillanne et St Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT le périmètre de la stratégie territoriale et les secteurs d'intervention de l'ORT.

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 28 voix pour et 1 abstention.

SOLLICITE une Opération de Revitalisation de Territoire.

VALIDE les orientations stratégiques et la planification des actions définies dans le projet de convention.

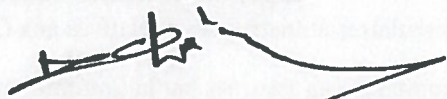
VALIDE les périmètres de la stratégie territoriale portant application de l'ORT.

AUTORISE le Président à signer la convention concernant l'Opération de Revitalisation de Territoire et tous documents relatifs à ce projet.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019
Reçu en préfecture le 06/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_96-DE

n° 2019/96

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORES I a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI

M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONVENTION ECO DDS avec VEOLIA

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de l'environnement et notamment l'article R-543-234

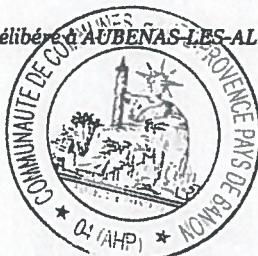
VU l'arrêté du 16/08/2012 portant obligation d'un éco organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets diffus spécifiques.

Après en avoir délibéré

A la majorité avec 27 voix pour et 2 abstentions.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec VEOLIA.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019
Reçu en préfecture le 06/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_97-DE

n° 2019/97

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : CONVENTION ECO TLC

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de l'environnement

CONSIDERANT le projet de convention avec l'Eco organisme du Textile, du linge et de la chaussure.

Après en avoir délibéré

A la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec ECO TLC

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019

Reçu en préfecture le 06/11/2019

Affiché le

ID : 004-200071025-20191028-2019_98-CC

n° 2019/98

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : RAPPORT DU SPANC 2018

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité.

APPROUVE le rapport du SPANC 2018

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 Octobre 2019

Envoyé en préfecture le 06/11/2019
Reçu en préfecture le 06/11/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20191028-2019_99-DE

n° 2019/99

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation :

Le 21/10/2019

Date d'affichage :

Le 21/10/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit du mois d'octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Aubenas-les-Alpes, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, Délégué de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. ; André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAUT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Manuel GONZALEZ GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de la SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

POUVOIRS : M. Guy PISTORESI a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
M. Daniel VASSEUR a donné pouvoir à Mme Mireille BOR

Secrétaire de séance : Mme Brigitte MOYA

Objet : Motion pour le gel de la T.G.A.P

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

A la majorité avec 25 voix pour, une voix contre et 3 abstentions.

ADOpte la proposition de motion adressée à Monsieur le Préfet pour le gel de la Taxe Général sur les Activités Polluantes (T.G.A.P)

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

